

Secrétariat Général du gouvernement

Nouméa, le

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Pôle Fonction Publique

Service du support ressources humaines et
du recrutement

Mail : karl.chalier@gouv.nc
Tél : 25.62.59 – Fax : 25.62.58
Affaire suivie par Karl Chalier

N° CI19-3134-

NOTE

à l'attention des membres
de la commission paritaire de l'emploi local dans la fonction publique

Objet : Bilan des campagnes d'intégration menées au cours de l'année 2018.

En application de la loi du pays n° 2016-18 du 19 décembre 2016 *relative à la résorption de l'emploi précaire dans les fonctions publiques de Nouvelle-Calédonie*, ont été ouverts suite à l'expression des besoins des employeurs publics :

- pour la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie : 28 sélections professionnelles en vue de pourvoir 444 postes ;

- pour la fonction publique communale : 5 sélections professionnelles en vue de pourvoir 135 postes,

soit un total de 33 sélections professionnelles ouvertes pour 579 postes.

Pour mémoire, en 2017, 40 sélections professionnelles avaient été ouvertes pour 638 postes :

- 35 sélections professionnelles pour la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie en vue de pourvoir 548 postes ;

- 5 sélections professionnelles pour la fonction publique communale en vue de pourvoir 90 postes.

A l'issue de la période d'inscription, 10 sélections professionnelles ouvertes n'ont pas été organisées faute de candidatures déposées ou recevables.

Pour la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie, 18 sélections professionnelles ont été organisées auxquelles se sont inscrits 240 candidats. 152 candidats ont été admis soit un taux de réussite (calculé par rapport aux inscrits) de **63 %**.

Pour la fonction publique communale, 5 sélections professionnelles ont été organisées auxquelles se sont inscrits 88 candidats. 56 candidats ont été admis soit un taux de réussite de **64 %**.

En comparaison avec 2017 :

- pour la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie, 18 sélections professionnelles avaient été organisées auxquelles s'étaient inscrits 342 candidats. 201 candidats avaient été admis soit un taux de réussite (calculé par rapport aux inscrits) de 59 % ;

- pour la fonction publique communale, 5 sélections professionnelles avaient été organisées auxquelles s'étaient inscrits 60 candidats. 28 candidats avaient été admis soit un taux de réussite de 47 %.

Les tableaux suivants font apparaître le nombre : de postes ouverts, de candidats inscrits, de candidats admis et le taux de réussite en % par fonctions publiques et par statuts :

1° Fonction publique de la Nouvelle-Calédonie

Statut	Corps	Cat.	Postes ouverts	Inscrits	Dossier < 5/20	%	Admis	%
CAG	Attaché	A	38	19	0	0	6	32
	Rédacteur	B	85	53	3	6	43	81
	Adjoint	C	94	95	4	4	63	66
	Total		217	167	7	4	112	67
Education	Adjoint d'éducation	B	21	23	5	22	9	39
	Agent technique	C	20	13	9	69	2	15
	Total		41	36	14	39	11	31
Incendie	ASSLIA	C	4	3	0	0	3	100
	Total		4	3	0	0	3	100

Statut	Corps	Cat.	Postes ouverts	Inscrits	Dossier < 5/20	%	Admis	%
Patrimoine et bibliothèque	Attaché de conservation - conservateur	A	4	1	0	0	1	100
	Assistant de conservation	B	11	2	1	50	1	50
	Agent du patrimoine	C	12	6	0	0	3	50
	Total		27	9	1	11	5	56
Poste et télécommunications	Cadre technique	A	4	0				
	Cadre d'exploitation	A	5	2	0	0	1	50
	Technicien	B	7	1	0	0	1	100
	Contrôleur	B	6	3	0	0	2	67
	Prépose à la distribution postale	C	2	0				
	Agent technique	C	6	0				
	Agent d'exploitation	C	74	6	0	0	6	100
	Total		104	12	0	0	10	83
Jeunesse, sport et loisirs	Conseiller APS	A	1	1	0	0	1	100
	Animateur socio-éducatif	B	10	3	0	0	2	67
	Educateur APS	B	8	6	0	0	6	100
	Opérateur socio-éducatif	C	2	2	0	0	1	50
	Opérateur APS	C	1	0				
	Total		22	12	0	0	10	83

Statut	Corps	Cat.	Postes ouverts	Inscrits	Dossier < 5/20	%	Admis	%
Paramédicaux	Infirmier de bloc opératoire	A	1	0				
	Infirmier en soins généraux	A	5	0				
	Infirmier diplômé d'Etat	B	9	1	0	0	1	100
	Manipulateur en électroradiologie	B	2	0				
	Masseur kinésithérapeute	B	3	0				
	Ergothérapeute	B	1	0				
	Aide-soignant	C	8	0				
	Total		29	1	0	0	1	100
TOTAL			444	240	22	9	152	63

2° Fonction publique communale

Filière	Corps	Cat.	Postes ouverts	Inscrits	Dossier < 5/20	%	Admis	%
Administrative	Attaché	A	17	5	0	0	3	60
	Rédacteur	B	26	22	0	0	17	77
	Adjoint	C	85	58	3	5	33	57
	Total		128	85	3	4	53	62
Incendie	Sapeur-pompier	C	6	2	0	0	2	100
Sécurité	Gardien de police	C	1	1	0	0	1	100
TOTAL			135	88	3	3	56	64

Il est à noter que 25 candidats, soit 8 % du nombre total de candidats inscrits, ont obtenu une note inférieure à 5 sur 20 à leur dossier professionnel et n'ont pas été, conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2017-465/GNC du 21 février 2017 *fixant les épreuves, le programme et les modalités de la sélection professionnelle [...]*, convoqués à l'épreuve orale.

En comparaison, en 2017, le nombre de candidats ayant obtenu une note inférieure à 5 sur 20 à leur dossier était de 37.

En définitif, le taux de réussite aux sélections professionnelles organisée en 2018 est de 63 % alors qu'en 2017, il était de 57 %.

Une étude sera menée, en lien avec l'IFAP, sur l'efficacité du dispositif de formation renforcé cette année pour accompagner les candidats.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.